Avis d'appel public à la concurrence pour un marché de prestations d'organisation logistique de l'événement « Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne », qui se tiendra du 19 au 22 janvier 2027 en Corse, dans le cadre du projet TIRAMISU, cofinancé par le programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027

Date-limite : 20 novembre 2026 à 12h00

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine
Siège social : Couvent des Capanelle - Route de Ville, 20200 – Bastia
Antenne d'Ajaccio : Avenue de Mont-Thabor – Immeuble Castellani, 20290 – Ajaccio
Antenne de Porto-Vecchio : Rue Vincentelli d'Istria, le nouveau centre II – 20137 – Porto-Vecchio
Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com
Téléphone : 04 95 38 05 70
SCOP-ARL à capital variable – 527.480.941 R.C.S BASTIA – **Siret** n° 527 480 941 00121 – **TVA :** FR64.527480941

Contexte général 3
Description de la mission 4
Compétences attendues 5
Modalités de remise des offres et de sélection des propositions 5
Examen des offres et notification du marché 6
Échéancier de facturation prévisionnel 7

Contexte général

La Coopérative d'Activités et d'Emploi Petra Patrimonia Corsica est partenaire du projet TIRAMISÙ (« Développement technologique d'un processus innovant de vieillissement du vin sous la mer comme moteur de compétitivité et d'attractivité de la zone transfrontalière »). Ce projet vise à promouvoir le partage d'expériences et la diffusion de techniques innovantes d'affinage du vin sous la mer, afin de moderniser et d'accroître la compétitivité des TPE-PME de la zone transfrontalière, de renforcer la durabilité du produit final et d'augmenter l'attractivité touristique des territoires grâce à la création de caves sous-marines pilotes, réplicables et visitables tant physiquement (pour les touristes et acheteurs) que virtuellement (via le développement d'infrastructures numériques).

Le projet a débuté le 1er février 2025. Il est mis en œuvre par un partenariat transfrontalier composé de la Commune de Scarlino, de la Province de Livourne, de la coopérative Dafne, de Promocamera Sassari, du Département du Var et de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Petra Patrimonia Corsica.

Dans le cadre des activités transversales de communication et de dissémination du projet TIRAMISU, l'organisation d'un événement intermédiaire en Corse est prévue. Cet événement s'articule - conformément aux décisions du partenariat - avec l'activité A1.3 portant sur la réalisation de Living Labs (laboratoires vivants). L'objectif est de favoriser le partage de bonnes pratiques et la constitution d'un réseau de TPE-PME au sein de la zone transfrontalière, afin de définir une stratégie commune de marketing et de promotion du vin affiné en mer.

C'est dans ce cadre que la Coopérative d'Activités et d'Emploi Petra Patrimonia Corsica organise l'événement « Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne ». Celui-ci constitue un temps fort d'échange et d'apprentissage mutuel entre les 16 domaines viticoles sélectionnés dans le cadre du projet TIRAMISÙ, le monde de la recherche et les acteurs de l'innovation. Entre 50 et 60 participants y sont attendus.

L'événement « Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne » se déroulera sur deux jours : une journée publique organisée à Bastia, comprenant notamment une conférence de presse, suivie de deux visites d'étude au sein de trois domaines viticoles sélectionnés dans le cadre du projet TIRAMISÙ. La première visite aura lieu au Domaine Vincenti, situé au cœur du Grand Site de France Conca d'Oru - Vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent. La seconde se tiendra au Domaine E Petra et à La Cave d'Aleria, dans la plaine d'Aléria. Le Domaine Castellu di Baricci sera également présent à Aléria.

L'événement mobilise les méthodes et outils d'animation des Living Labs pour impliquer les acteurs territoriaux dans la valorisation du vin affiné en mer et la co-construction d'une offre œnotouristique intégrée au sein de l'espace transfrontalier.

Description de la mission

Le prestataire sélectionné dans le cadre du présent appel à la concurrence aura pour mission d'assurer l'intégralité de l'organisation logistique de l'événement « Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne », et notamment :

1) L'achat des billets d'accès maritimes aller-retour (ou aériens si nécessaire) pour un maximum de 12 personnes (1 personne par domaine viticole sélectionné dans le cadre du projet TIRAMISÙ), sachant que les participants proviennent de Ligurie, de Toscane et de Sardaigne ;
2) La réservation et la prise en charge de 36 nuitées au total (3 nuitées pour chacune des 12 personnes) dans un ou plusieurs hôtels situés à Bastia, petit-déjeuner inclus. Les chambres devront être réservées en usage individuel (chambre double à usage single). Le prestataire devra également fournir les informations nécessaires afin de faciliter l'hébergement des autres participants dans le(s) même(s) établissement(s) ;
3) La recherche, la sélection et la location d'une salle de conférence à Bastia pour la matinée du 20 janvier 2027 (de 9h à 14h), d'une capacité d'accueil de 50 à 60 personnes. La salle doit impérativement être accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
4) La sélection d'un traiteur et la prestation d'un buffet déjeunatoire sur place (dans la salle de conférence à Bastia) pour 50 à 60 personnes. Le buffet devra faire la part belle aux produits locaux corses. Les boissons incluront l'eau et des vins de Corse. Une option végétarienne devra également être prévue ;
5) La réservation de deux restaurants à Bastia pour deux dîners (prévus les 20 et 21 janvier 2027 à 19h15). La capacité totale à prévoir pour chaque dîner est de 40 personnes. Le prestataire prendra directement en charge le règlement des repas pour 24 convives au total ;
6) La sélection et le recrutement d'un prestataire en communication chargé d'immortaliser et de documenter l'événement (vidéos, photographies, interviews) ;
7) La contractualisation d'un service d'interprétation simultanée (italien-français) pour la conférence à Bastia ainsi que pour les deux visites d'étude.

Le budget maximal alloué à cette prestation est de **€ 20.000,00 HT**.

Compétences attendues

Le prestataire sélectionné devra démontrer sa capacité d'organisation et de coordination en désignant un référent unique ainsi qu'une ou plusieurs personnes bilingues (français/italien). Celles-ci assureront la liaison avec les participants et offriront un accompagnement de proximité avant, pendant et après l'événement « Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne ».

Le prestataire devra également faire preuve d'une grande réactivité et d'une capacité d'adaptation pour faire face aux ajustements éventuels liés au déroulement de l'événement.

Modalités de remise des offres et de sélection des propositions

Les prestataires intéressés doivent soumettre leur candidature par courrier électronique avec accusé de réception.

Les réponses rédigées en français devront impérativement comprendre :

- Un mémoire technique détaillant :
  - la méthodologie proposée ainsi que l'organisation chronologique, logistique et matérielle ;
  - l'équipe dédiée et mobilisée ;
  - les références et l'expérience du prestataire sur des missions similaires ;
- Une offre tarifaire globale.

Les offres devront être transmises avant le **20 novembre 2026 à 12h00** par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : **contact@petrapatrimonia-corse.com**, en mentionnant obligatoirement en objet :

« **Avis d'appel public à la concurrence pour un marché de prestations d'organisation logistique de l'événement "Sè u mare fussi vinu : Innovation, entrepreneuriat et marketing du vin affiné en mer Tyrrhénienne", qui se tiendra du 19 au 22 janvier 2027 en Corse, dans le cadre du projet TIRAMISU, cofinancé par le programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027** ».

Examen des offres et notification du marché

L'examen des candidatures sera effectué sur la base de l'ensemble des pièces demandées. Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée de tous les documents requis ou si elle ne présente pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Le jugement des offres sera réalisé par l'équipe technique TIRAMISU au sein de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Petra Patrimonia Corsica.

Le critère du meilleur rapport qualité-prix sera appliqué.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera évaluée selon les critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique: 90 %
- Prix: 10 %

La valeur technique sera jugée sur la base des informations fournies dans le mémoire technique, en référence aux paragraphes du présent document. Le critère technique sera noté sur une échelle de 0 à 20, avant pondération.

Niveau	**Note /20**
Excellent	16 à 20
Acceptable / Satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

La pondération de 90 % sera appliquée à ce critère. La note technique pondérée (NTp) est calculée comme suit :

NTp = NT x 90 %

Le prix de l'offre sera noté (NP) en fonction de la décomposition détaillée et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

NP = (prix le plus bas / prix analysé) x 10

La pondération de 10 % sera appliquée à ce critère. La note de prix pondérée (NPp) est calculée comme suit:

NPp = NP x 10 %

La note globale (N) du candidat est égale à la somme des notes pondérées pour chaque critère :

N = NTp + NPp

Les offres seront classées en fonction de la note globale obtenue. L'offre du candidat ayant obtenu la note la plus élevée sera désignée comme économiquement la plus avantageuse. Les résultats de la consultation seront communiqués par courriel au plus tard le 24 novembre 2026.

Un contrat sera signé entre la Coopérative d'Activités et d'Emploi Petra Patrimonia Corsica et le prestataire retenu.

Échéancier de facturation prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de facturation est établi comme suit :

- Facture 1 : Acompte de 50 % versé à la notification du marché et à la signature du bon pour accord, sur présentation d'une facture ;
- Facture 2 : Solde de 50 % versé au 31 janvier 2027, sur présentation d'une facture.

Chaque facture devra obligatoirement comporter l'acronyme du projet, une description détaillée des prestations réalisées et être accompagnée d'un rapport d'activité.